



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **4 novembre 2013**

Décision n° **B-2013-4696**

commune (s) :

objet : Mission d'appui pour le développement de la mise en oeuvre des clauses d'exécution sociales dans les marchés de la Communauté urbaine de Lyon 2014-2018 - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 28 octobre 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Vesco, Rivalta, Julien-Laferrière, Sangalli.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Passi), MM. Buna, Philip (pouvoir à Mme Besson), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Bernard R. (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Charrier), Frih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : MM. Daclin, Charles, Sécheresse, Mmes Dognin-Sauze, Laurent, MM. Assi, David G., Lebuhotel.

Bureau du 4 novembre 2013**Décision n° B-2013-4696**

objet : **Mission d'appui pour le développement de la mise en oeuvre des clauses d'exécution sociales dans les marchés de la Communauté urbaine de Lyon 2014-2018 - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

La Communauté urbaine de Lyon est l'un des principaux donneurs d'ordre de l'agglomération, en matière de voirie, propriété, urbanisme, grands projets, etc. Elle met en œuvre, depuis 2005, des clauses d'insertion sociale dans la commande publique.

La collectivité souhaite faire appel à un prestataire extérieur pour l'accompagner dans cette mise en œuvre sur la période 2014-2018. Ses principaux objectifs seront d'assister opérationnellement les services de la Communauté urbaine, de consolider les résultats obtenus depuis 2005 et de développer de nouvelles perspectives pour les clauses sociales.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 26, 33, 39, 40, 57 et 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché relatif à la mission d'appui pour le développement de la mise en œuvre des clauses d'exécution sociales dans les marchés de la Communauté urbaine 2014-2018.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 4 ans.

Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 350 000 € HT, soit 418 600 € TTC, et pas d'engagement de commande maximum pour la durée ferme du marché.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 18 octobre 2013, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Sud-Ouest Emploi/Uni-Est/Allies.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer le marché à bons de commande concernant la mission d'appui pour le développement de la mise en œuvre des clauses d'exécution sociales dans les marchés de la Communauté urbaine 2014-2018 et tous les actes y afférents, avec le groupement d'entreprises Sud-Ouest Emploi/Uni-Est/Allies, pour un montant global minimum de 350 000 € HT, soit 418 600 € TTC pour une durée ferme de 4 ans.

2° - Les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et suivants - compte 6228 - fonction 824 - opération n° 0P17O0855.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2013.